

COVID-19 : LES ASSOCIATIONS DE NOUVELLE-AQUITAINE FORTEMENT IMPACTÉES MAIS TOUJOURS ACTIVES

Un secteur essentiel

La région Nouvelle-Aquitaine compte entre 130 000 et 140 000 associations, animées par 1.2 à 1.3 million de bénévoles, dont plus de 500 000 sont actifs chaque semaine.

15.300 associations emploient 161.000 salariés, soit plus de 10% de l'emploi privé, pour une masse salariale de 3.3 milliards d'euros. Si le plus grand nombre de ces associations (55%) comportent moins de 3 salariés, notamment dans le sport et la culture, la région en compte près de 720 associations de plus de 50 salariés, particulièrement dans le secteur sanitaire et social.

Présentes au plus fin du territoire, dans les quartiers et les plus petits villages, les associations entretiennent et développent le lien social, apportent de multiples services dans tous les domaines (social, santé, sport, culture, éducation populaire, environnement...) et près d'un Français sur deux est concerné comme adhérent, bénéficiaire, bénévole ou dirigeant.

Ecouter les responsables associatifs

L'enquête lancée le 20 mars dernier par Le Mouvement associatif, en lien avec le RNMA et conduite par Recherches et Solidarités a récolté près de 16 000 réponses. La Nouvelle-Aquitaine, avec plus de 2 500 répondants, est la région avec le taux de réponse le plus important traduisant la mobilisation et l'inquiétude des associations néo-aquitaines pour la poursuite de leurs activités et la survie même de leurs structures.

#COVID 19 : IMPACTS SUR LES ASSOCIATIONS DE NOUVELLE-AQUITAINE

D'APRÈS PLUS DE 2200 RESPONSABLES ASSOCIATIFS NEO-AQUITAINS INTERROGÉS

- 66% des associations sont à l'arrêt
- 20% Seulement parviennent à maintenir une faible activité.
- 87% Ont dû annuler ou reporter des événements

UN MAINTIEN DU LIEN SOCIAL MALGRÉ LE CONFINEMENT...

- 80% ont maintenu des relations à distance entre bénévoles
- 56% prennent des nouvelles de leurs adhérents ou de leurs bénéficiaires
- 20% organisent des activités de substitution à distance pour leurs adhérents

... DES INCERTITUDES ET UN BESOIN D'AIDE...

- 53% redoutent les conséquences économiques, les autres sont dans l'inconnu
- 19% ont besoin d'une assistance et d'une protection juridique adaptée aux circonstances
- 23% n'ont pas encore connaissance des solutions financières proposées par le gouvernement ou les collectivités

... PARTICULIÈREMENT POUR LES ASSOCIATIONS EMPLOYEUSES

- 51% des associations employeuses ont recours au télétravail ;
- 67% ont fait une demande de chômage partiel

D'autant plus qu'à l'échelle national :

- 30% ont moins de 3 mois de trésorerie devant elles
- 32% souhaitent une suspension des paiements courants (charges fixes)

Enquête en ligne lancée le 20 mars 2020, trois jours après le confinement, à l'initiative du Mouvement Associatif et du Réseau National des Maisons des Associations, en lien avec le ministère chargé de la vie associative, et avec l'appui de Recherches et Solidarités (16 175 résultats au national). Résultats Nouvelle-Aquitaine issus de 1 415 réponses des responsables associatifs néo-aquitains entre le 20 mars et le 1er avril 2020, traités selon la méthode des quotas appliqués aux variables « secteurs d'activités » et « budget ».



Le Mouvement associatif Nouvelle-Aquitaine est en dialogue constant avec les pouvoirs publics régionaux pour que les associations puissent bénéficier de mesures d'aide adaptées à leurs besoins.

Enfin, il est aussi temps de penser à l'après. Le Mouvement associatif au plan national et en Nouvelle-Aquitaine appelle à une profonde transformation des approches économiques et sociales, pour bâtir une société plus durable, plus juste et plus solidaire. Les associations ont un rôle fondamental à jouer dans ces transformations. Actrices d'une économie non lucrative, sociale et solidaire, elles seront un acteur central indispensable pour la réparation des dégâts humains et sociaux que la crise sanitaire provoque, comme elles sont aujourd'hui le premier acteur des solidarités de proximité, engagées dans l'effort national de lutte contre la pandémie.

→ **EN SAVOIR PLUS SUR L'ENQUETE
« COVID-19 : QUELS IMPACTS SUR VOTRE ASSOCIATIONS »**
[Résultats et analyse en Nouvelle-Aquitaine](#)
[Infographie Nouvelle-Aquitaine](#)
[Note de plaidoyer du Mouvement associatif national](#)

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

MERCREDI 22 AVRIL 2020

→ À PROPOS DU MOUVEMENT ASSOCIATIF NOUVELLE-AQUITAINE

Le Mouvement associatif Nouvelle-Aquitaine est l'instance représentative des dynamiques associatives du territoire. Il est composé de 20 coordinations associatives regroupant les secteurs de l'éducation populaire, de la culture, de la jeunesse, du sanitaire et social, de la famille, du sport, de l'environnement, du tourisme social, de la justice et des droits de l'homme, de la solidarité internationale, des radios associatives etc.

Il a pour objet de :

- ✓ Promouvoir la vie associative dans sa diversité.
- ✓ Représenter le monde associatif en région.
- ✓ Favoriser la reconnaissance pleine et entière des associations par le dialogue et la négociation avec les pouvoirs publics.

→ MEMBRES DU MOUVEMENT ASSOCIATIF NOUVELLE-AQUITAINE



→ CONTACT

Amandine Meyran, coordinatrice régionale
nouvelleaquitaine@lemouvementassociatif.org
06 22 79 94 40